

# DEMANDE DE PERMIS D'OCCUPATION PÉRIODIQUE DU DOMAINE PUBLIC CAFÉ-TERRASSE

Nouvelle demande       Renouvellement      Année : \_\_\_\_\_

Choix de période :  Du 15 avril au 15 octobre     Du 15 mai au 15 octobre     Du 14 juin au 15 octobre

Adresse de l'emplacement : \_\_\_\_\_

Identification du requérant (prénom et nom) : \_\_\_\_\_

Nom et numéro de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Adresse postale : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## Pièces à fournir (à la suite de la validation du zonage par le responsable de l'arrondissement)

### NOUVELLE DEMANDE

- Chèque au montant de 730,09 \$ (635 \$ plus taxes), non remboursable, pour l'ouverture et l'étude technique du dossier.
- Preuve d'assurance de responsabilité civile pour un minimum de 2 M\$\*.
- Plan et coupe de l'aménagement proposé avec données techniques complètes.

### RENOUVELLEMENT

- Preuve d'assurance de responsabilité civile pour un minimum de 2 M\$\*.
- Si des modifications ont été apportées à l'aménagement initial, plan et coupe du nouvel aménagement proposé avec données techniques complètes.

### TRANSMETTRE LES DOCUMENTS À :

#### ARRONDISSEMENT DU PLATEAU-MONT-ROYAL

Direction du développement du territoire et des études techniques

Division des études techniques

201, avenue Laurier Est, 5<sup>e</sup> étage

Montréal (Québec) H2T 3E6

[occupation.plateau@ville.montreal.qc.ca](mailto:occupation.plateau@ville.montreal.qc.ca)

\* La preuve d'assurance doit être en vigueur pour toute la période d'occupation du domaine public. Notez que l'occupation périodique du domaine public est facturable annuellement selon le Règlement sur les tarifs de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal en vigueur.